

COMMUNE DE SCIECQ  
DELIBERATIONS DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 15 Octobre 2014

L'an deux mil quatorze, le 15 Octobre à 19h00, le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur *Jean-Claude BARRAUD*, Maire.

**Date de la convocation** : le 9 Octobre 2014

**Nombre de conseillers** : en exercice : 15, présents : 13 , votants : 15

**Présents** :

Mesdames L. GELIN, P. KHOUNCHEF, V. PASSEBON, E. TEXIER,  
M. GOULARD, N. BON  
Messieurs J-C. BARRAUD, P. CHARNOLE, F. SAFANJON,  
JM BEAUDIC, C. GOUSSARD, S. HACQUIN,  
V. COURTECUISSÉ, A. MAURY

**Absent(e)s et excusé(e)s**:

S. FLOUQUET qui donne pouvoir à L. GELIN  
S. HACQUIN qui donne pouvoir à JC BARRAUD

**Secrétaire** : Patricia KHOUNCHEF

Début de séance : 19h00

**Point 1 : Subvention Avenir 79  
(DEL2014-32)**

L'association « Avenir 79 » qui s'occupe des jeunes pousses du Football intercommunal est la seule à n'avoir reçu aucune subvention pour 2014.

Pour une association dont le Siège Social n'est pas sur Sciecq, le montant proposé est de 200 euros.

**Le Conseil Municipal accorde cette subvention à l'unanimité**

**Point 2 : Convention de mise à disposition de la déchiqueteuse de la CAN  
(DEL2014-33)**

La convention de mise à disposition gratuite d'une déchiqueteuse intercommunale pour le broyage de nos branchages doit être renouvelée.

Cette opération se place dans le cadre du Plan local de prévention des déchets de la CAN.

Le déchiquetage permet de :

- réduire jusqu'à 10 fois le volume de branches et branchages,
- valoriser localement les produits obtenus en paillage, en bois raméal fragmenté, voire en plaquettes à destination des chaufferies.

Il est nécessaire de renouveler la convention de mise à disposition jusqu'en 2020.

Pour mémoire, la déchiqueteuse est à la disposition de la commune la dernière semaine de Mars.

Une proposition est faite pour que le paillage soit donné aux Sciecquois s'ils en font la demande ; une communication sera faite dans ce sens.

**Le Conseil Municipal accepte de reconduire cette convention à l'unanimité**

<b>Point 3 : Projet de modification du PLU - Commune de St Rémy (DEL2014-34)</b>
--

Lorsqu'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) doit être modifié, la commune qui en fait la demande doit présenter cette modification aux communes de la CAN.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette modification de PLU sur la commune de St Rémy**

<b>Point 4 : Communication et Associations</b>
--

Concernant la **Communication**, La Gazette est sous presse et sera distribué dans les prochains jours.

Le site Internet a été réactualisé avec un code couleur identique à celui de La Gazette.

Concernant l'enregistrement de petites annonces, **Pascal CHARNOLE** propose le panneau d'affichage de la Mairie car le maintien à jour du site internet de la commune est trop chronophage et la médiathèque n'est pas le lieu adéquat.

Concernant les **Associations**, la commission a rencontré les Présidentes et Présidents des Associations le 9 Octobre dernier afin de recenser leurs besoins dans le cadre de la réhabilitation de la maison « OUDIN ».

En ressort principalement les attentes nouvelles ou déjà recensées suivantes :

- Un bar associatif avec une partie cuisine (réfrigérateur, four, plaques chauffantes, hotte, casseroles).
- Une salle de réception (intermédiaire entre la salle polyvalente et le carillon) pouvant servir à des activités associatives, culturelles (expositions, nuits romanes etc.).
- Une gestion des plannings rigoureuse / Associations bénéficiaires de la buvette
- Un lieu de rangements.
- Un équipement « son » de bonne qualité (micros, enceintes).
- Un équipement « vidéo » avec rideaux occultants
- Une petite estrade de spectacle
- Un terrain de boules
- Des tables et chaises intérieures
- Des tables et chaises extérieures
- Le déplacement ou remplacement du barbecue
- La volonté d'associer tous les habitants à ce projet
- Le souhait de lui trouver un nom

Concernant l'**Evènementiel**, la commission va se pencher sur les illuminations de Noël ; un plan quinquennal d'équipement sera proposé à la commission Budget et au Conseil.

## Point 5 : Questionnaire « Maison OUDIN »

*Fabien SAFANJON* présente au Conseil Municipal un questionnaire qui sera distribué à tous les foyers Sciecquois et qui permettra de mieux cerner leurs attentes pour ce projet.

2 abstentions sont enregistrées pour la distribution de ce questionnaire.

## Point 6 : Informations Diverses

- a) Concernant le bateau à chaîne, Le Maire rencontrera *Mr MOREAU* et *Mr VERGNAULT* pour obtenir un droit de passage ; il propose d'étudier l'achat de la parcelle permettant l'accès à ce bateau.
- b) Les nourrices de Sciecq souhaitent pouvoir occuper la Garderie, droit qu'elles avaient auparavant.  
Elles ont leurs propres jouets mais la pièce de rangement est actuellement occupée par *Audrey*, secrétaire du Foyer Logement.
- c) *Mr et Mme BARIOT* ont écrit à la Mairie par courriel pour demander :
  - un miroir de sécurité en face de leur maison
  - le rachat de la maison des indigents sise dans leur propriété pour 1 euro symbolique.La Mairie va se renseigner auprès des Domaines pour connaître la réglementation sur cette cession.
- d) Enfouissement des réseaux – CTER  
Le réseau actuel ayant plus de 50 ans, des subventions importantes peuvent être obtenues.  
Le Conseil Municipal doit se prononcer sur ce projet avant la fin de l'année.
- e) Nuits Romanes 2015  
La Commune ne pouvant pas accueillir les 750 personnes comme préconisé, le Conseil Municipal ne donne pas de suite favorable à cette demande.
- f) Culture – Communes du Pôle Nord  
Les différents tarifs des spectacles du Très Grand Conseil Mondial des Clowns sont exposés ; il est possible d'obtenir une subvention de 1300 €.
- g) Ecole de Sciecq  
L'académie fait une projection sur les années à venir.  
La Commune doit chiffrer le coût de revient par enfant afin de savoir si le projet de réouverture de l'école est viable.  
*Monique GOULARD, Pascal CHARNOLE* et *Vincent COURTECUISSSE* se proposent de travailler sur ce sujet.  
*Christian GOUSSARD* attend un vrai débat sur cette réouverture.
- h) Nouveau Lotissement – Rue de Salboeuf  
Le Maire a rencontré un lotisseur pour l'aménagement de 25 parcelles rue Salboeuf avec une surface envisagée de 500 m<sup>2</sup> par parcelle.

Le propriétaire, en l'occurrence *Mr Pelletier*, serait vendeur du terrain.

- i) Commission Travaux  
La commission Travaux se réunira prochainement afin de présenter une projection des travaux à venir au Conseil Municipal.
- j) Comité des Fêtes – Soirée d'Automne  
Le comité des Fêtes sollicite le Conseil Municipal afin d'obtenir une subvention de 600 € pour la soirée d'Automne du 22 Novembre prochain. Cette subvention permettrait le paiement de l'animateur *Mr MICHELET*, et donc de rendre gratuit ce spectacle à tous les Sciecquois.
- k) CCAS – Foyer Logement  
Une réflexion globale a été engagée pour pérenniser l'avenir de cette structure.  
Un Directeur est recherché car les rapprochements possibles avec les Foyers de Villiers en Plaine et d'Echiré n'ont pas aboutis.  
Une rencontre est prévue avec la direction de l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural).
- l) Massif fleuri derrière la Médiathèque  
Le Conseil Municipal apprécie la qualité du massif fleuri réalisé derrière la médiathèque par les Employés Municipaux.
- m) Erratum  
Monique GOULARD était accompagnée de Laurence GELIN et non de Nadine BON à la dernière réunion culturelle du Pôle Nord.

**Le prochain Conseil Municipal siégera le 19 Novembre prochain à 20 heures.**

La séance est levée à 20h50 par Monsieur le Maire.